



Regroupement des maisons de jeunes du Québec

La prévention

un choix de société

Impacts du travail en maison de jeunes sur la communauté



Choisir

Choisir de laisser tomber l'apport des maisons de jeunes ?

ou

Choisir de profiter de leur expertise ?

Choisir de les laisser vivoter dans un état comateux où elles ne feront pas grand-chose d'autre que du loisir vaguement social ?

ou

Choisir d'investir un peu plus pour ainsi profiter de leur travail en prévention auprès des 12-18 ans ?

Voilà ce dont il sera question dans ce document.

Choisir, en tant que société, et en assumer les conséquences.

Décembre 1995

Mise à jour : septembre 2008

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION DU DOCUMENT.....	2
II. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION	2
III. ILLUSTRATION DU TRAVAIL DE PRÉVENTION EN MDJ.....	3
IV. COÛTS SOCIAUX ET CHOIX POLITIQUE.....	9
V. CONCLUSION.....	12
PRÉAMBULE AU CADRE DE FINANCEMENT DES MAISONS DE JEUNES	14
CADRE DE FINANCEMENT DES MAISONS DE JEUNES.....	16
HISTORIQUE DE FINANCEMENT	17

I. PRÉSENTATION DU DOCUMENT

L'idée de la prévention n'est pas nouvelle et n'a pas été inventée au moment où s'est mise en place la réforme de la santé et des services sociaux du début des années 90, non plus que récemment, avec la dernière réorganisation des services de santé et services sociaux (loi 25 et 83). Cependant la notion de prévention est au coeur de ces réformes. Depuis l'acceptation de la loi 120, et dans la foulée des lois 25 et 83, on nous invite à emprunter un grand virage tant sur le plan de la restructuration des services et des pouvoirs décisionnels que sur celui de la philosophie que sous-tendent ces réformes. On nous invite donc de plus en plus, à faire de la prévention et de la promotion. Mais qu'est-ce à dire ?

Pour nous au RMJQ et pour les mdj qui s'y associent, il y a bientôt 30 ans que nous mettons de l'avant cette idée de la prévention. Ce n'est pas un effet de mode puisque la prévention est l'aspect central du projet que nous portons avec les jeunes et les communautés où nous évoluons. Puisque la conjoncture actuelle fait se croiser notre intérêt pour la prévention à celui du MSSS et des agences régionales, nous avons choisi aujourd'hui de vous présenter de "manière succincte" ce qu'est, pour nous, la prévention et comment nous y travaillons quotidiennement avec les jeunes de 12 à 18 ans dans toutes les régions du Québec.

II. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

Quelques éléments de définition ne sont pas superflus à donner, avant de vous présenter concrètement comment les maisons de jeunes travaillent dans le domaine de la prévention. Au contraire, notre pratique nous a amené, à maintes reprises, à constater qu'il existe plusieurs façons de définir la prévention et qu'il existe des points de convergences et de divergences au coeur même de ces définitions. Il est donc important pour nous de définir ce que nous entendons par prévention. Également de situer quelle idée les mdj membres du RMJQ s'en font et sous quel angle elles abordent la prévention dans leur travail quotidien.

Au niveau étymologique le mot prévenir est dérivé du latin « *praevenire* » qui signifie prendre les devants, devancer. Prévention fait son apparition au XIVE siècle et signifie action de devancer.

Le Petit Robert définit la prévention comme un ensemble de mesures préventives contre certains risques. Également, il place « prévenir » sous l'idée de précéder, devancer comme « aller au devant de quelque chose, pour hâter l'accomplissement; aller au devant pour faire obstacle; empêcher par ses précautions. »

De son côté, le MSSS, dans *La politique de la santé et du bien-être*, définit la prévention et la promotion de la façon suivante :

« La prévention vise essentiellement la réduction des problèmes de santé et des problèmes sociaux par l'action sur les facteurs de risque et de vulnérabilité. La promotion de la santé et du bien-être vise plutôt à renforcer les facteurs de protection par des actions qui misent sur le

potentiel des personnes et des groupes. La prévention est étroitement liée au développement des connaissances pour chaque problème particulier. Elle englobe toutes les mesures destinées à agir avant l'apparition ou dès les premières manifestations d'un problème. La promotion de la santé et du bien-être fait appel à diverses activités dans le but de permettre à des groupes de participer activement à l'amélioration de leur santé et de leur bien-être. Ce sont l'éducation pour la santé, le développement communautaire, le marketing social, la communication¹. »

Depuis la parution du Programme national de Santé publique publié en 2003, le MSSS encourage le recours aux pratiques préventives qu'il définit ainsi : «Les pratiques cliniques préventives regroupent un ensemble d'interventions efficaces de natures diverses : counseling sur les habitudes de vie, dépistage ou détection de cas de certaines maladies ou facteurs de risque, immunisation et chimioprophylaxie (prescription d'une médication préventive)».²

Finalement, *le Cadre de référence sur les pratiques en maisons des jeunes* définit pour les mdj membres du RMJQ ce qu'est la prévention par :

« La prévention, telle que nous la concevons, c'est l'action de s'attaquer aux sources des situations pouvant porter préjudice à la société et par le fait même, aux individus qui la composent. Et selon la lecture que nous avons fait de la situation des jeunes, la carence en liens significatifs avec des adultes et des jeunes, le sous-développement culturel et l'absence d'emprise sur leur réalité sont les trois principaux points névralgiques sur lesquels les communautés et les mdj peuvent intervenir³. »

Il apparaît clairement qu'en comparant ces différentes définitions, ce que le ministère nomme « promotion » se nomme dans notre mouvement « prévention ». Nous tenons à garder cette dénomination pour décrire notre travail, car pour nous il est important de donner un sens positif et incitateur à la prévention. Dans un tel contexte, il ne s'agit plus d'interdire des comportements pour épargner des problèmes aux jeunes et à la société, mais bien de favoriser des attitudes de prise en charge à tous les niveaux.

Les mdj sont au devant pour encourager l'accomplissement, l'épanouissement et le développement harmonieux des jeunes de 12-18 ans. Le projet maison de jeunes épouse en tout point ce que l'on appelle *prévention*. Répondre aux besoins des adolescents et des adolescentes dans leur processus de développement s'inscrit prioritairement dans le rôle de la mdj. Mais justement, parlons-en donc un peu plus du rôle et du travail de ces mdj.

III. ILLUSTRATION DU TRAVAIL DE PRÉVENTION EN MDJ

Aujourd'hui, en 1995, on peut dire que les maisons de jeunes qui travaillent dans l'esprit du « *Cadre de référence sur les pratiques en maison des jeunes* » forment ensemble le plus formidable projet de prévention ayant vu le jour au Québec! Quand ces maisons de jeunes ont les moyens de bien travailler, elles réussissent à sortir les jeunes des pièges et des ornières de la consommation,

¹ MSSS, *La politique de la santé et du bien-être*, 1992, pp. 176-177.

² MSSS, *Programme national de santé publique 2003-2012*, mise à jour 2008, p. 72

³ RMJQ, *Le cadre de référence sur les pratiques en maisons de jeunes*, 1988.

elles les aident à conquérir un statut de citoyen, citoyenne critique, active et responsable, alors qu'on les préparait à devenir tout bêtement des consommateurs et des contribuables.

Les principaux outils de travail des maisons des jeunes sont la stimulation culturelle, politique et intellectuelle. Nous disons aux jeunes qu'ils sont les principaux acteurs de leur développement et de leur intégration à la société, et qu'ils doivent d'abord et avant tout compter sur leurs forces individuelles et collectives pour se réaliser. Tout un programme d'animation! Mais les maisons de jeunes travaillent aussi sur des dynamiques qui sont liées à la tranche de vie que les 12-18 ans traversent : relations hommes-femmes, relations jeunes-adultes, éducation et auto-formation, apprentissage de leur sexualité, consommation et surconsommation de tout et de rien, de la simple passivité télévisuelle jusqu'à la surconsommation de drogues. Bref, les maisons de jeunes touchent à tous les aspects de la vie qui occupent ou préoccupent les jeunes.

Le résultat de notre travail, on appelle ça de la prévention. Et ce n'est pas un hasard, si les maisons de jeunes membres du Regroupement des maisons de jeunes du Québec ont choisi de développer un projet social et éducatif qui s'adresse aux jeunes adolescents et adolescentes, et d'axer leur travail sur la prévention.

Les maisons de jeunes ont donc été mises sur pied pour travailler en ce sens, pour faire ce que nous appelons de la prévention positive, de la prévention incitative.

Les jeunes qui fréquentent nos maisons de jeunes ne sont pas vraiment différents du reste des jeunes du Québec, si on pense aux problèmes qu'ils connaissent ou qu'ils peuvent causer. D'abord, nous refusons de les étiqueter et à titre de critère d'accueil, il va sans dire que leur situation familiale, financière amoureuse ou scolaire nous importe peu.

Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de caractéristiques, relatives à leur situation beaucoup plus qu'à leur état, touchent un bon nombre d'entre eux tout de même. Que ce soit la solitude, la pauvreté, le décrochage scolaire et social, l'inaccessibilité au monde du travail : situations qui ne facilitent pas leur entrée ni dans le monde actuel ni dans le monde des adultes.

Selon nous, les trois grandes causes principales qui expliquent l'échec d'intégration à la société d'un trop grand nombre de jeunes sont :

a) La perte de contacts significatifs avec des adultes

Pour beaucoup de nos jeunes, la richesse des nouveaux contacts qu'ils connaissent avec des adultes de la mdj justifie la fréquentation de cet organisme. Les animateurs et les animatrices qu'ils y trouvent sont parlables. Ils sont en mesure de donner mais surtout de traiter l'information dont ils peuvent avoir besoin. Les contacts sont gratuits, ils n'engagent à rien et ils sont stimulants. Ils aident les jeunes à prendre un recul, par exemple, par rapport à leur façon de percevoir l'école, la famille, l'avenir. Fréquenter les mdj peut leur servir à se fixer des points d'ancrages, des balises qui les aideront à savoir où ils vont et pourquoi ils y vont.

b) L'école qui a serré son étai

Beaucoup de jeunes qui fréquentent les mdj sont des décrocheurs potentiels de l'école. Ils y sont encore parce qu'ils n'ont pas 16 ans. La plupart sont inscrits aux cours réguliers. Même si ces jeunes ont des difficultés à s'adapter à l'école, cela ne signifie pas qu'ils ne s'adapteront pas à la

vie. Chose certaine, les jeunes qui ont de la difficulté à s'intégrer à l'école, disposent de peu de ressources pour s'intégrer aux cours réguliers avec succès.

Cette période de décrochage à l'intérieur de l'institution et la période qui suit, à partir du moment où ils en ont été éjectés, constituent un vide où ils ont besoin de se raccrocher à quelque chose pour pouvoir continuer d'espérer en dépit des apparences. Les maisons de jeunes, en mettant en évidence le besoin et l'utilité de voir soi-même à sa formation, travaillent à raccrocher les jeunes.

c) L'inadéquation des structures du loisir

Pour différentes raisons, la grande majorité des jeunes qui viennent en maisons de jeunes ne sont pas intéressés par le sport et le loisir organisés. Ils ne sont pas non plus inscrits à des cours de ceci et de cela, parfois parce qu'ils en ont soupé. Leur besoin de se regrouper et de « tripper » dépasse largement leur besoin d'être structurés, comme disent les éducateurs. La maison de jeunes leur offre la possibilité de vivre en groupe la prise en charge constructive de leur temps de loisirs. En prime, elle leur offre la possibilité de faire un apprentissage de la vie démocratique. Elle les oblige à avoir un rapport avec l'argent différent de celui que la consommation de tout et de rien a incrusté en eux, dans la mesure où ils doivent autofinancer leurs projets collectifs, mais aussi parce que les finances des maisons de jeunes leur sont accessibles.

On peut conclure que les jeunes qui fréquentent les maisons de jeunes du RMJQ ne sont pas plus bourrés de problèmes que les autres jeunes.

Quand les maisons de jeunes travaillent bien, c'est-à-dire quand elles en ont les moyens, elles font un travail social préventif de portée communautaire de qualité. Elles modifient ainsi, dans leur environnement, la perception que les adultes ont des jeunes qui est souvent un obstacle à l'épanouissement de ceux-ci.

Depuis vingt-huit ans, les maisons de jeunes ont passé beaucoup plus de temps à délimiter leurs terrains d'intervention, à figurer leurs objectifs et à affûter leurs outils qu'à scruter à la loupe les résultats de leur travail. Pourtant, tous ceux et celles qui ont travaillé assez longtemps dans une maison de jeunes pour en apprécier l'expérience sont en mesure de vous parler de quelques jeunes qui sont beaucoup mieux placés et mieux outillés, aujourd'hui, qu'ils ne le seraient s'ils n'avaient pas fréquenté la maison et bénéficié de ses services.

Dans son quotidien, grâce à la complicité développée avec le groupe des jeunes, l'équipe d'animation est bien au fait des besoins exprimés par les jeunes. Elle s'outille pour y répondre et pour soutenir la mise en oeuvre d'actions concrètes appropriées.

La méthode, dont nous disposons actuellement pour évaluer notre travail, toujours dans la perspective de faire un travail social préventif de qualité, consiste à présumer et à décrire les différences notables que l'on peut observer entre la situation des jeunes qui ont fréquenté une maison de jeunes et la situation des mêmes jeunes s'ils ne l'avaient pas fréquentée.

Cela nous a permis de circonscrire onze hypothèses de rentabilité qui cernent l'impact du travail en mdj sur les jeunes et la communauté quand la maison des jeunes va bien.

Voici donc ces onze hypothèses :

1° Les mdj membres adoucissent les tensions familiales.

La plupart des jeunes qui fréquentent une mdj auront à quelques occasions des discussions sur leur situation familiale avec les animateurs et les animatrices. Cela aura contribué à rendre, à leurs yeux, leurs parents plus acceptables et souvent, à se rendre eux-mêmes plus acceptables. C'est un travail de feed-back, parfois de conciliation, de négociation et même de médiation. En certaines occasions, cela élimine, raccourcit ou rentabilise les fugues. Cela peut aussi retarder les départs hâtifs vers une indépendance qui peut être très difficile à assumer.

2° Les mdj membres brisent l'isolement; elles font la promotion du droit à la différence.

Dans toutes les maisons de jeunes, les animateurs et les animatrices parviennent à maintenir en place des individus ou des groupes d'individus qui, pour différentes raisons, ne sont pas comme les autres. Parfois, la gêne leur coupe la parole et les prive de la satisfaction de faire partie d'un « gang ». L'éducation, les manières, les façons de vivre sa sexualité, la culture, la couleur de la peau et la langue que l'on parle sont autant de facteurs de rejet ou d'isolement que les maisons de jeunes travaillent à combattre. Nous diminuons ainsi la révolte et le découragement qui parfois peuvent mener à la violence et au suicide.

3° Les mdj membres diminuent l'inactivité des jeunes qui les fréquentent.

Les jeunes qui fréquentent les mdj sont appelés, par les projets qu'ils mettent sur pied, à faire eux-mêmes les démarches qui mèneront à leur réalisation. Souvent, c'est une des premières fois qu'ils constatent qu'on peut apprendre par soi-même et pour soi-même. Ils constatent aussi que ce qu'ils apprennent à l'école peut servir. Souvent, les mdj aident à donner un sens à ce qui est fait à l'école. Jusqu'à un certain point, elles peuvent contribuer à diminuer le décrochage.

4° Les mdj membres traitent et rentabilisent l'information relative à différents sujets (sexualité, santé, travail, école etc.)

La société québécoise n'a pas besoin des mdj pour dire aux jeunes que des condoms ça existe, que l'amour ça se protège. Les écoles et la télé s'en chargent. Pourtant, quand ils arrivent chez nous, on s'aperçoit que les jeunes ont avalé l'information mais qu'ils ne l'ont pas digérée. La mdj traite l'information au moment où il est opportun pour les jeunes de l'assimiler, de l'intégrer. Les jeunes qui fréquentent une mdj ont plus de chance de faire un apprentissage harmonieux de leur sexualité que s'ils ne l'avaient pas fréquentée. Et le temps qui sépare l'apparition des mauvaises surprises et le moment où une décision est prise pour y remédier est raccourci dans les mdj. Les maisons de jeunes traitent l'information, font du dépistage, réfèrent les bonnes ressources aux jeunes. Les jeunes au moment où ils se sont approprié l'information vont également faire des choix plus éclairés et plus conscients.

5° Les mdj membres permettent d'avoir une meilleure hygiène mentale, une meilleure santé physique, une meilleure nutrition.

Côtoyer des adultes significatifs, sur une base volontaire, ça permet de discuter, d'être remis en question, de découvrir d'autres façons de voir les choses que celles que nous connaissons déjà. Pour presque tous les jeunes qui les fréquentent, les mdj favorisent l'acquisition de meilleures habitudes d'hygiène mentale : parler, exprimer ses sentiments, ses émotions, identifier ses problèmes, prendre le temps de réfléchir, chercher des solutions. Faire les liens entre sa condition physique ou mentale, d'un côté, et ses habitudes de vie et de consommation, de l'autre.

6° Les mdj membres apprennent aux jeunes à faire des choix conscients et éclairés.

Pour être critique, il faut avoir l'habitude de questionner les choses, il faut avoir l'habitude d'élargir ses horizons, de s'informer, de se questionner pour ainsi disposer de plusieurs façons de voir les choses. La maison de jeunes est une ressource où on peut bien sûr recevoir de l'information mais où on peut surtout traiter, intégrer l'information que l'on reçoit. C'est ce qui permet aux jeunes de devenir critiques. Quand on dispose d'un éventail de possibilités, on est en mesure de procéder à des choix et de passer à l'action. C'est ce qui fait la différence entre être porté par le courant et ramer dans la direction où on veut aller. En commençant par la prise en charge de leurs temps de loisirs, les jeunes qui fréquentent les mdj ont l'occasion d'évaluer les possibilités et ensuite de s'organiser pour réaliser ce qu'ils et elles ont choisi de faire.

7° Les mdj combattent la surconsommation.

Les mdj, parce qu'elles permettent de réaliser des projets constructifs, font réfléchir sur les habitudes de consommation, qu'il s'agisse de bouffe, de drogue, d'alcool ou simplement de télé et de machines à boules. Les maisons de jeunes contribuent à démontrer que l'alcool et la dope ne sont pas le centre de l'univers. Par leurs règlements qui les interdisent, elles créent un espace où il devra en être question. Elles permettent ensuite aux jeunes de discuter avec des adultes qui ont un point de vue qui va plus loin que la seule répétition de l'interdiction. Les animateurs, animatrices ont des connaissances théoriques sur la drogue et l'alcool qui permettent, entre autres, de dénoncer certains mythes, de clarifier le rapport entretenu avec la dope et l'alcool.

8° Les mdj facilitent l'insertion et l'intégration à la société des jeunes qui les fréquentent.

La présence d'une maison de jeunes dans une communauté, parce qu'elle facilite l'implication des jeunes, contribue à améliorer l'image de marque de l'adolescence. De la même façon, la présence d'adultes significatifs auprès des jeunes aide ceux-ci à acquérir la confiance des adultes. Nous pouvons affirmer qu'à plusieurs reprises, des juges ont donné des sursis à des jeunes qu'ils allaient envoyer en centre d'accueil parce qu'ils avaient l'assurance qu'un lien de qualité unissait les jeunes en question aux animateurs de mdj qui les accompagnaient. Des mesures comme celle-là font faire des économies énormes aux citoyens et citoyennes, mais elles aident surtout les jeunes à éviter des situations qui peuvent les marquer au point de les confirmer dans une situation de marginalité qu'ils n'ont pas voulue.

9° Les mdj sont des carrefours d'informations accessibles à ceux qui ne les fréquentent pas.

Les mdj reçoivent fréquemment des jeunes, des adultes, des parents qui cherchent de l'information sur un sujet qui les touche. Les communautés où sont implantées des maisons de jeunes développent donc une meilleure perception des réalités des jeunes. Cela peut, à long terme, modifier le statut et l'image des jeunes et permettre à bien des adultes de ne pas se laisser dépasser par les événements.

10° Les mdj membres développent chez les jeunes le sens des responsabilités.

Être responsable, c'est assumer les conséquences de la réalisation de nos choix. C'est avoir eu le droit de choisir, ce qui implique qu'on peut s'être trompé et c'est avoir le devoir de se reprendre si c'est nécessaire. Par la prise en charge de leurs nombreux temps libres, les jeunes apprennent le sens des responsabilités.

11° Les mdj membres permettent l'apprentissage de la démocratie.

La maison de jeunes est un milieu de prise en charge de soi, de ses besoins, de ses projets. Les jeunes sont encouragés à y jouer un rôle actif dans la prise de décision et à s'ouvrir à la communauté. La prise en charge de la maison par les jeunes est l'outil privilégié pour l'apprentissage de la vie associative et des règles démocratiques qui s'y rattachent. Pour que les jeunes fassent cette acquisition, le travail d'animation est fondamental. L'animation quotidienne nous permet de travailler à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes. L'apprentissage de la vie démocratique passe par l'écoute, par l'acceptation de la différence des points de vue, par la négociation et finalement, par l'acceptation de se rallier à la décision de la majorité.

Ces onze hypothèses de rentabilité font en sorte que les jeunes qui fréquentent les maisons de jeunes ont davantage de chance de devenir plus rapidement des citoyens critiques, actifs et responsables que s'ils ne les avaient pas fréquentées. Cela signifie donc que la société économise, jusqu'à un certain point et pour ces jeunes-là, les frais engendrés par le décrochage scolaire, l'inaptitude au travail, au loisir constructif, à la vie, par le non-respect des différences chez les pairs, par le sexisme qui mène à la violence conjugale, par les mauvaises habitudes de consommation, etc.

Les maisons de jeunes font la promotion de valeurs comme l'acceptation des différences, l'égalité des sexes et des races, le respect de l'environnement, la prise en charge de sa vie et de son avenir. Elles économisent ainsi à la société québécoise, à long terme, les frais engendrés par la violence en général, par la violence conjugale, par le sexisme et le racisme, par l'inadaptation aux exigences de la société, par la dépendance face aux institutions de secours.

À long terme les maisons de jeunes sont rentables.

IV. COÛTS SOCIAUX ET CHOIX POLITIQUE

La prévention peut être vue sous l'angle de la dépense mais elle peut aussi être vue sous l'angle de l'investissement social.

Depuis de nombreuses années de pratiques, les maisons de jeunes membres du RMJQ ont fait le bilan des multiples avantages d'aviser, d'informer, d'éduquer, d'instruire et de supporter les jeunes afin de favoriser la prise en charge, la coopération et le partage. Ce type de travail et d'information économise à la société bien des frais encourus par le découragement, l'isolement, la violence et combien d'autres « mal d'être ».

Pour que la société québécoise puisse bénéficier de cet outil de prévention que sont les maisons de jeunes, celles-ci doivent travailler efficacement. Et pour ce faire, un certain nombre de conditions doivent être établies et respectées pour y parvenir. Du point de vue de la qualité du travail à accomplir, les maisons de jeunes sont donc des organismes fragiles. Il est illusoire de penser obtenir des résultats probants à long terme quand elles sont instables financièrement.

Le travail de prévention que les maisons de jeunes membres du RMJQ sont en mesure d'effectuer ne peut l'être dans les conditions actuelles. Le RMJQ évalue à 4 ou 5 animateurs, animatrices à temps complet, sur une base régulière, le personnel requis pour le mener à terme. C'est loin d'être la situation que nous connaissons actuellement. Tout au plus, là où ça va le mieux, les maisons de jeunes ont réussi à maintenir une équipe de 2 ou 3 travailleurs, travailleuses qui, parce qu'ils croient profondément aux chances de réussite du projet, acceptent de travailler dans des conditions de missionnaires et des situations précaires. Mais cela ne peut plus durer; ces maisons peuvent s'effondrer à tout moment, qualitativement parlant, avec le départ définitif d'un ou de deux animateurs, animatrices.

Dans plusieurs mdj, le taux de roulement du personnel est tellement effarant qu'il est extrêmement rare que les maisons puissent fonctionner à longueur d'année, le soir et les fins de semaine, comme cela devrait l'être pour que ce soit efficace. Les situations que cela provoque sont extrêmement frustrantes. Les jeunes qui commencent juste à avoir un contact digne de ce nom avec des adultes voient ceux-ci partir parce que la maison ne peut plus les garder. Tout est alors à recommencer avec des nouveaux, nouvelles qui, bien souvent, seraient allés travailler ailleurs s'ils en avaient eu les moyens.

Actuellement, et aussi curieux que cela puisse paraître, ce qui met le plus en péril, du point de vue de la qualité, les chances de réussite des maisons de jeunes, ce sont les programmes qui les sauvent in extremis. Par exemple, les programmes d'employabilité du gouvernement fédéral, sur lesquels nous devons nous rabattre régulièrement, ont des critères d'embauche qui nous empêchent, une fois sur deux, d'engager des gens compétents. Les maisons de jeunes sont alors forcées de former beaucoup plus longtemps les personnes qu'elles ont retenues, et bien souvent, quand cela commence à bien aller, de les laisser partir faute de fonds. Et nous passerons ici sous silence les multiples programmes et mesures de ceci ou de cela, de bénévolat récompensé, etc. Ils nous prennent déjà beaucoup trop d'énergie.

Ces mesures d'aide financière ne sont donc pas adaptées à nos besoins. Elles contribuent à garder la maison ouverte, c'est vrai, mais elles contribuent aussi à ce que la qualité d'animation et d'intervention reste bien près du sol, ce qui nuit aux maisons de jeunes. Car il faut comprendre

qu'une maison de jeunes ne devient efficace et ne fonctionne à plein rendement qu'après un rodage assez long. En apparence cependant, elle peut très bien fonctionner dès qu'une nouvelle équipe est en place, mais on peut penser que son efficacité réelle en matière de prévention est assez réduite. En de telles circonstances, la maison de jeunes fait du loisir bien adapté aux objectifs de prise en charge qu'elle met de l'avant, mais la qualité des liens significatifs essentielle à l'atteinte des objectifs est encore à construire.

D'un point de vue financier, cela signifie donc qu'une maison de jeunes digne de ce nom doit fonctionner avec un budget qui se situe entre 72 000 \$ et 266 000 \$ tout dépendant de la phase de développement où celle-ci est rendue. Ce qui inclut bien sûr une partie d'autofinancement qu'elle est en mesure d'assumer (voir Cadre de financement des mdj).

Une équipe stable et complète, un local adéquat, la possibilité d'améliorer les connaissances du personnel et de lui permettre de se ressourcer sont des conditions incontournables pour en arriver à un rendement efficace. Et quand cela se produit, c'est toute la société qui en bénéficie. Nous ne sommes pas les seuls à le réclamer, puisque nos voisins français se font aussi actuellement les mêmes réflexions:

«De tels projets doivent s'inscrire dans la durée pour que l'on puisse en imaginer un quelconque bénéfice. Ce qui suppose des financements prévisionnels sur plusieurs années, et une articulation avec l'approche spécifique et naturelle du ministère de la culture. Il serait temps que la politique de la ville globalise la prévention, ce qui serait salubre sur le plan budgétaire, car facteur d'économies ou d'augmentation de puissance à budget égal, grâce à la synergie des projets et des acteurs de la prévention.

En France, une telle politique de prévention médico-sociale est difficile à faire admettre, et donc à financer et à organiser. La prévention devrait mieux se vendre, mais elle se vend mal, car elle échappe à une analyse technocratique classique. En effet, le bénéfice de l'investissement préventif est virtuel : il représente ce que la société aura économisé sur un mal qui aurait pu se produire⁴.>>

Depuis vingt-huit ans, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), qui peut répondre de la qualité de ses maisons-membres, réclame à grands cris la mise en place d'une politique de reconnaissance et de financement des maisons de jeunes.

Nous prétendons toujours que le principal objectif que devrait poursuivre une politique des maisons de jeunes n'est pas tant de contrôler quantitativement leur développement que de s'assurer de leur qualité et de leur rentabilité sociale auprès des citoyens, citoyennes jeunes et adultes. Car il faut bien le dire : le principal risque encouru par le Québec dans ce dossier, c'est que la politique d'essoufflement pratiquée actuellement par le MSSS nous laisse continuer d'exister, histoire de sauver les apparences, sans toutefois nous donner la chance de réussir. Le premier dollar investi en de telles circonstances sera une folle dépense. Nous en avons la preuve dans le développement de plusieurs dizaines de mdj qui s'est fait depuis les 20 dernières années plutôt que de consolider le réseau existant à cette époque-là (voir Historique de financement).

⁴ *La prévention en miettes*, BENHAMOU, Albert-Claude, Journal Le Monde, 12 juillet 1995.

Par ailleurs, il faut compter qu'en 2002, un jeune en centre d'accueil coûtait 94 000 \$ à l'État par année⁵. En mdj on arrive, au minimum, à éviter à deux ou trois jeunes par année d'avoir recours à ce type de services. Cela représente une économie réelle pour l'État et ses contribuables. Nous croyons qu'il est préférable dans l'intérêt des familles et des jeunes d'injecter ces sommes pour soutenir le travail de prévention et le développement des maisons de jeunes.

Nous sommes prêts à l'affirmer : nous coûtions moins cher que ce que nous rapportons, nous coûtions moins cher que ce que nous faisons économiser à l'État. Mais les conditions déplorables de la situation des jeunes que nous côtoyons nous donnent aussi la conviction que nous pourrions être beaucoup plus rentables. Et pour ça, il faudrait investir davantage dans nos ressources.

Aujourd'hui, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec demande aux agences régionales, qui s'appêtent à faire l'analyse des formulaires de subventions, de prendre d'abord le parti de la prévention et de l'amélioration de la qualité de la vie des jeunes dans ses recommandations et ses priorités au niveau de l'allocation des fonds prévus pour l'année 08-09.

Entendons-nous bien : nous croyons que le travail de rattrapage et de reconstruction qui est effectué auprès des jeunes dans beaucoup de milieux est fort utile. Mais nous croyons aussi qu'il est impérieux de donner un sérieux coup de barre dans la direction de la prévention. Un investissement plus important en ce sens serait rentable pour les jeunes et pour la société. Et cela nous éviterait d'avoir constamment recours à des ressources et à des mesures curatives.

Dans l'ère des coupures actuelles, comment le gouvernement compte-t-il maintenir son soutien à cette idée de la prévention? L'adéquation existe et risque de se complexifier dans les mois qui viennent puisque les voies d'actions prioritaires, décidées dans l'ensemble des régions du Québec, ont mis majoritairement l'accent sur la prévention. Le maintien des services de santé et des services sociaux en regard d'activités directement liées à l'action préventive auprès de toute la population du Québec demeure la grande question de l'heure.

Le saupoudrage de subvention et d'aide financière ne fait qu'endormir momentanément des réalités sociales et économiques. Masquer le mal de vivre des jeunes ne nous sert à rien quand quelques années plus tard celui-ci resurgit de manière encore plus criante. À ce titre, nous n'avons qu'à penser au taux record de suicide chez les jeunes.

« La prévention est un outil multidisciplinaire et flexible. Multidisciplinaire parce qu'elle implique la participation de tous les groupes de professionnels de la santé dans des interventions de plusieurs niveaux : prévention, dépistage, conseil, réhabilitation, traitement (cure thérapeutique non médicale).

Flexible parce qu'elle évite la fragmentation des soins, mise sur la responsabilisation et la prise en charge personnelle. Ainsi, nous « maintenons un système de soins universel sans augmenter la contribution des citoyens (et) sans nous endetter ». Il faut agir et il est urgent d'agir pour protéger l'intégrité physique et psychique des personnes au travail, à l'école, à la maison, dans l'environnement⁶ »

⁵ Gouvernement du Québec, *Les maisons de jeunes au Québec, État de développement et perspectives de soutien et de financement*, novembre 2002, page 22.

⁶ S.O.S. santé, ROBINETTE, Louise, Journal Le Devoir, 30 novembre 1995.

Nous vous invitons donc, si vous croyez important et majeur de faire de la prévention une véritable priorité, à mesurer l'importance d'accorder un financement adéquat au projet mdj.

V. CONCLUSION

Voilà, nous avons d'abord voulu vous montrer que les jeunes du Québec ne sont pas épargnés dans les modifications structurelles que notre société connaît depuis plus de 30 ans. Il y a des répercussions tant sur les institutions que sur les individus qui forment la société actuelle. Cela a modifié, amoindri, dégradé et durci les conditions dans lesquelles les jeunes évoluent. Les actes de violence, le taux record de suicide et autres gestes témoignent du temps et des efforts venant de l'État qui sont véritablement consentis en direction des jeunes, depuis quelques années déjà, c'est-à-dire bien peu pour les besoins à combler.

Ce sont ces conditions d'apprentissage et de vie que les maisons de jeunes peuvent améliorer dans les communautés où elles ont une place. Mais il faudra d'abord leur donner les moyens de travailler et de réussir. C'est une question d'avenir qui appelle un choix maintenant.

Pour faire progresser la situation des jeunes on doit miser sur la prévention en raison des faibles coûts d'intervention et de la possibilité de freiner la détérioration des conditions de vies.

Il y a 17 ans déjà, le rapport *Un Québec fou de ses enfants* insistait largement sur la nécessité d'agir en direction de la prévention. Voici ce qu'on disait :

Appuyer la prévention

«Si elle doit compter sur un mouvement collectif et institutionnel, la prévention des difficultés graves vécues par les enfants du Québec doit également s'appuyer sur une volonté politique ferme d'investir désormais davantage de ressources dans les approches et les mesures préventives.

On doit pouvoir compter sur cette volonté politique non seulement en ce qu'elle a de nécessaire pour assurer les budgets de soutien à la prévention, mais aussi en ce qu'elle peut indiquer une direction claire à tous les partenaires et à toutes les personnes intervenant auprès des enfants. Cette volonté doit se manifester sans équivoque dans l'engagement de soutenir les efforts de la communauté et les services consacrés à la promotion du développement des enfants et à la prévention des problèmes d'adaptation. Elle doit dégager le financement nécessaire au développement, au maintien et à l'enrichissement des initiatives communautaires locales visant à soutenir les enfants et les adultes qui les entourent dans toutes les étapes de leur évolution. Elle doit reconnaître que les interventions dès le plus jeune âge, si elles sont prometteuses, demandent autre chose que des mesures à rabais : l'intensité requise en matière de prévention demande des ressources importantes.

Un dollar investi en prévention peut en faire épargner de trois à sept plus tard; cependant, il faut d'abord se résoudre à investir ce dollar! La prévention des problèmes majeurs des

enfants et des jeunes exige de nouveaux investissements et de nouvelles orientations dans la répartition et la gestion des enveloppes budgétaires⁷. »

Les preuves tangibles d'une réelle volonté politique restent très fragiles. Car sur le terrain des mdj, beaucoup reste à faire. Oui, depuis 2000, les gouvernements successifs se sont préoccupés des jeunes et des mdj, à preuve l'adoption d'une Stratégie d'action jeunesse qui comprend une mesure de consolidation du réseau des maisons de jeunes. Alors que plus de 95 millions d'argent neuf y est consentie pour soutenir des programmes de Santé publique ou encore d'employabilité, l'approche communautaire jeunesse, par l'unique biais de l'investissement dirigé vers les mdj, ne récolte que 1,6 million par année. Considérant que ce montant doit se répartir auprès de plus de 350 organismes, peut-on parler d'un réel virage vers la promotion et la prévention ? C'est donc maintenant à vous de continuer à poser des gestes qui feront la preuve de cette réelle volonté politique que tout le réseau de la santé et des services sociaux dit mettre en direction de la prévention.



⁷ MSSS, *Un Québec fou de ses enfants*, Rapport du groupe de travail pour les jeunes, 1991, 21.

PRÉAMBULE AU CADRE DE FINANCEMENT DES MAISONS DE JEUNES

◆ Définition du type de maisons de jeunes que l'on souhaite développer

Les maisons de jeunes doivent poursuivre le but et les objectifs spécifiques suivants :

But : Être une association de jeunes et d'adultes qui se donnent la mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 18 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

Objectifs spécifiques :

- I. Faire l'apprentissage de la vie communautaire.
- II. Faire l'apprentissage de la démocratie et ses mécanismes.
- III. Favoriser la prise en charge et l'autonomie chez les jeunes, en commençant par leur temps de loisir.
- IV. Permettre une amélioration de la capacité des jeunes d'avoir de meilleures relations personnelles avec leur entourage.
- V. Permettre aux jeunes d'être mieux outillés pour diriger leur vie.
- VI. Stimuler les jeunes afin d'élargir leurs connaissances face à la culture.
- VII. Favoriser une implication des jeunes dans la vie de leur communauté.
- VIII. Défendre et promouvoir les droits des jeunes.

◆ Pré-requis et façon de faire naître une nouvelle maison de jeunes

◇ Approche communautaire

Les maisons de jeunes sont des organismes communautaires, c'est-à-dire que les gens de la communauté se sont mobilisés pour répondre au besoin que les adolescents et les adolescentes ont d'avoir à leur disposition un lieu d'appartenance animé par des adultes significatifs.

Les maisons de jeunes naissent de l'initiative de gens sensibles à la situation que vivent les jeunes de 12-18 ans et s'appuient sur les forces individuelles et collectives comme agent de transformation sociale. Elles favorisent la participation de leurs membres aux orientations et à la gestion de l'organisme. L'approche globale est une caractéristique majeure du travail en maison de jeunes.

◇ Analyse des besoins du milieu

Une analyse du milieu sur l'identification des besoins de la jeunesse locale est une démarche préalable essentielle à la mise en place du projet. Il est également nécessaire de démontrer l'appui de la communauté (jeunes, parents, intervenants et intervenantes jeunesse, municipalité, clubs sociaux, etc.)

◇ Projet « maisons de jeunes »

Il est essentiel que l'organisme s'engage à donner à son projet une direction qui rejoint le projet «maisons de jeunes» tel qu'il est décrit précédemment.

◇ Permanence

Dès sa création, l'organisme devra se doter, dans les plus brefs délais, d'une permanence qui verra à consolider le projet et à l'installer solidement dans son milieu.

◆ **Soutien des maisons de jeunes dans leur phase de création**

Il est très important que les nouvelles maisons de jeunes soient accompagnées dans leur phase de création afin qu'elles développent des pratiques en conformité avec le projet « maisons de jeunes».

Les nouvelles maisons de jeunes devront donc s'engager dans un processus d'accompagnement avec une maison de jeunes déjà bien implantée. À ce titre, le Regroupement des maisons de jeunes du Québec, avec sa structure régionale et sa politique de marrainage, constitue une ressource très significative.

Afin de permettre cet accompagnement, le ministère dégagera des fonds spécifiques dans la subvention de création qui serviront à défrayer les frais engagés par la maison qui garantit l'accompagnement.

◆ **Consolidation des maisons de jeunes déjà implantées**

Vu l'état du réseau des maisons de jeunes, il est nécessaire de prioriser l'opérationnalisation des maisons existantes avant de poursuivre le développement du réseau. Cette mesure vise à donner de la santé au réseau actuel afin que la création de nouvelles maisons se fasse dans de meilleures conditions.

CADRE DE FINANCEMENT DES MAISONS DE JEUNES

Le cadre de financement des maisons de jeunes comprend quatre phases qui visent à répondre aux besoins spécifiques à chaque étape du développement des maisons de jeunes.

I. Phase de création

Mise en place du projet et de ses structures
La maison offre une ouverture partielle aux jeunes.

Le budget doit permettre

- l'embauche de deux permanents
- l'accompagnement par une maison de jeunes déjà implantée
- la formation du personnel
- les frais administratifs et de fonctionnement

Demande financière	MSSS		Autres Bailleurs de fonds		Budget total
	70 %	+	30 %	=	100 %
	<u>50 000 \$</u>	+	21500 \$	=	71 500 \$

II. Phase de développement

Phase de transition où nous actualisons progressivement le projet.
Les heures d'ouverture aux jeunes sont augmentées.

Le budget doit permettre

- l'embauche de trois permanents
- la formation du personnel
- les frais administratifs et de fonctionnement

Demande financière	MSSS		Autres Bailleurs de fonds		Budget total
	70 %	+	30 %	=	100 %
	<u>85 000 \$</u>	+	36000 \$	=	121 500 \$

III. Phase de consolidation

Période au cours de laquelle le projet peut s'actualiser de façon plus constante.

Les heures d'ouverture aux jeunes sont à nouveau augmentées.

Le budget doit permettre

- l'embauche de quatre permanents
- la formation du personnel
- les frais administratifs et de fonctionnement

Demande financière	MSSS		Autres Bailleurs de fonds		Budget total
	70 %	+	30 %	=	100 %
	<u>120 000 \$</u>	+	51500 \$	=	171 500 \$

IV. Phase opérationnelle

Phase de maximalisation du projet.
La maison atteint son plein fonctionnement

Le budget doit permettre

- l'embauche de cinq permanents
- la formation du personnel
- les frais administratifs et de fonctionnement

Demande financière	MSSS		Autres Bailleurs de fonds		Budget total
	70 %	+	30 %	=	100 %
	<u>190 119 \$</u>	+	81 479 \$	=	271 598 \$

HISTORIQUE DE FINANCEMENT

Années	Ministre du MSSS	Événements politiques	Événements Maisons de jeunes	Nbre mdj	Budget SSOC/mdj	Taux d'inflation	Budget type indexé	Budget SSOC moyen par mdj
79-80	Lazure	Loi 24	Dépôt des revendications. Document de base. Comité paritaire. Manif à Québec.	4	140 000 \$		97 250 \$	35 000 \$
80-81	Johnson	Crise économique	Demande d'indexation des subventions. Politique-échelons 30, 40, 60 000\$	10	225 000 \$	9,81	106 792 \$	22 500 \$
81-22	Johnson	Politique jeunesse	Subvention 25000\$ Colloque Rimouski	12	340 000 \$	12,93	120 597 \$	28 333 \$
82-83	Chevrette	Création du Secrétariat à la jeunesse. Rapport Charbonneau sur la loi 124.	Reconstitution du comité de négociation. Implication du fédéral et du provincial, pas ou peu du municipal.	31	1 001 000 \$	10,94	133 794 \$	32 290 \$
83-84	Chevrette	Fin du mandat du PQ	Promesse de cadre de financement	57	1 774 000 \$	5,46	141 102 \$	31 122 \$
84-85	Lavoie Roux	Début du mandat libéral. Transformation S.O.B. en S.O.C.	Marche sur la colline. Gel des subventions pour 4 ans.	73	2 832 000 \$	4,17	146 989 \$	38 794 \$
85-86	Lavoie Roux	Rapport Gobeil	Tournée nationale d'information.	111	4 962 000 \$	4,01	152 876 \$	44 702 \$
86-87	Lavoie Roux	Commission Rochon. Création du CPJ	Document 1987-1988 Dépôt du mémoire à la Commission Rochon.	117	5 092 000 \$	4,12	159 169 \$	43 521 \$
87-88	Lavoie Roux	Document Sirros Tournée de la Ministre. Document d'orientation.	Plan de sauvetage. Vigie sur la colline. Dépôt demandes en bloc. Gel des subventions et recul du cadre de financement.	142	6 512 000 \$	4,59	166 477 \$	45 859 \$
88-89	Côté		Dépôt des demandes en bloc.	150	6 469 000 \$	3,90	172 973 \$	43 126 \$
89-90	Côté	Lac Meech. Loi 37 (aide sociale). Avant projet de loi (régionalisation)	Atelier ambulant sur le financement. Déblocage significatif. Acceptation de la Base de revendication commune.	152	6 982 000 \$	5,40	182 311 \$	45 934 \$
90-91 *	Côté	Régionalisation	Dépôt du document «Base de revendication commune».	167	7 897 000 \$	4,12	189 822 \$ 132 875 \$ 70 %	47 287 \$
91-92	Côté	Régionalisation Loi 120 Mise en place des régions régionales et du processus électoral.	Dépôt d'un avis et représentation au comité Bouchard.	172	8 380 000 \$	5,88	200 988 \$ 140 691 \$ 70 %	48 720 \$

* À partir de 1990, les demandes financières faites au MSSS représentent 70% du budget global d'une mdj.

Années	Ministre du MSSS	Événements politiques	Événements Maisons de jeunes	Nbre mdj	Budget SSOC/mdj	Taux d'inflation	Budget type indexé	Budget SSOC moyen par mdj
92-93	Côté	Régionalisation. Dépôt de la politique Santé bien-être. Dépôt du rapport Bouchard.	Mise sur pied du comité de négociation.	178	8 917 500 \$	1,21	203 424 \$ 142 396 \$ 70 %	50 098 \$
93-94	Côté Robillard	Régionalisation Transfert partiel des pouvoirs du SSOC aux régies régionales.	Négociation SSOC et MSSS Dépôt du mémoire « Le temps d'agir » Dépôt collectif.	181	9 072 500 \$	1,70	206 875 \$ 144 812 \$ 70 %	50 124 \$
94-95	Robillard Rochon	Régionalisation Retour du PQ au pouvoir.	Négociation SSOC et MSSS Dépôt collectif. Dépôt du plan de développement des mdj.	183	9 337 500 \$	0,10	207 080 \$ 144 956 \$ 70 %	51 024 \$
95-96	Rochon	États généraux sur l'éducation Référendum	Rencontre avec le MSSS et le SACA Dépôt collectif au MSSS et dans les régies régionales	198	9 518 000 \$	2,55	212 360 \$ 148 652 \$ 70 %	48 070 \$
96-97	Rochon	Réforme de l'éducation Grève du mouvement étudiant Réforme de l'aide sociale	Formation des travailleurs et administrateurs sur la négociation et la mobilisation	221	10 306 500 \$	1,24	214 992 \$ 150 475 \$ 70 %	46 635 \$
97-98	Rochon	Sommet sur l'économie sociale	Rencontres nationales (2) sur la situation des négos régionales Poursuite des formations négo/mobilisation	230	10 648 465 \$	1,70	218 647 \$ 153 053 \$ 70 %	46 297 \$
98-99	Rochon Marois	Nouveau mandat du PQ Plan d'action jeunesse Rapport Cliche et Lebon Consultations Sommet du Québec et de la jeunesse	Reprise des travaux du comité de négociation national Rencontres nationales (2) sur le financement des mdj et du RMJQ Participation à Concertation jeunesse	268	12 507 035 \$	1,02	220 877 \$ 154 614 \$ 70 %	46 668 \$
99-00	Marois et Baril	Tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse	Mise en place d'un comité aviseur sur la consolidation, le développement et le financement des mdj	278	13 377 473 \$	1,84	224 940 \$ 157 458 \$ 70 %	48 120 \$
00-01	Marois et Baril Trudel et Maltais	Négociation de la TRPOCB auprès du MSSS sur le financement des regroupements et des groupes de base. Négociation d'une politique de reconnaissance de l'ACA.	Injection d'un montant additionnel de 3 M \$, soit plus ou moins 10 000 \$ par mdj	304	16 259 803 \$	2,35	230 225 \$ 161 158 \$ 70 %	53 486 \$

Années	Ministre du MSSS	Événements politiques	Événements Maisons de jeunes	Nbre mdj	Budget SSOC/mdj	Taux d'inflation	Budget type indexé	Budget SSOC moyen par mdj
01-02	Maltais Bertrand	Adoption de la politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome. Chantiers Maltais en vue d'un plan d'action en santé pour les jeunes. Poursuite du Sommet en vue d'un plan d'action jeunesse.	Poursuite des travaux du comité aviseur du MSSS sur le soutien et le financement des mdj.	313	17 665 652 \$	2,48	236671\$ 165670\$ 70 %	56 440 \$
02-03	Bertrand	Mise en œuvre de la politique de reconnaissance de l'action communautaire. Sortie d'un plan d'action pour venir en aide aux jeunes en difficulté (MSSS). Sortie du plan d'action jeunesse (SJ).	Finalisation et publication du document <i>État de développement et perspectives de soutien et de financement</i> . Rencontre des régies régionales sur le financement des mdj recommandé dans le document.	315	18 198 905 \$	1,82	240978\$ 168685\$ 70 %	57 774 \$
03-04	Couillard	PLQ au pouvoir Poursuite de la mise en œuvre de la politique de reconnaissance de l'ACA. Coupures dans différents secteurs : environnement, immigration, soutien financiers aux étudiants Augmentation de tarification de l'électricité, des garderies	Rencontre de l'opposition officielle du PQ (responsables des dossiers santé, services sociaux, jeunesse) Interventions des 3 partis politiques à l'assemblée nationale concernant la reconnaissance et le financement des mdj Aucune avancée concrète malgré plus d'actions.	340	18 817 604 \$	1,8	245315\$ 171721z \$ 70 %	55 345 \$
04-05	Delisle	Tentative de réforme du droit associatif; Projet de loi 83 sur la Santé et les Services sociaux à l'étude; Coupures dans le secteur de l'éducation à la solidarité internationale; Sortie du plan d'action AC et du Cadre de référence	Rencontre de Couillard et Delisle; Envoi à Séguin de nos besoins financiers; Pas d'argent neuf;	369	20 504 964 \$	1,7	249485\$ 174640\$ 70 %	55 569 \$
05-06	Delisle	Sortie de la stratégie d'action jeunesse 2006-2009; Loi 142 pour la fonction publique	Démarche identitaire de Interjeunes pour assurer la défense de nos pratiques Envoi à Séguin de nos besoins de financement; Annonce de 5M sur 3 ans via la stratégie jeunesse pour la consolidation du réseau des mdj	374	22 990 646 \$	2.2	254974 178482\$ 70%	61 472\$

Années	Ministre du MSSS	Événements politiques	Événements Maisons de jeunes	Nbre mdj	Budget SSOC/mdj	Taux d'inflation	Budget type indexé	Budget SSOC moyen par mdj
06-07	Couillard	Remaniement ministériel : arrivée de Sam Hamad et départ de Mme Courchesne au MESS Allocation de 1 M pour l'hébergement jeunesse	Poursuite de la démarche identitaire de Interjeunes Départ non remplacé de Mme Delisle au MSSS Première année de versements via la SAJ	370	24 384 585 \$	0.7	256758\$ 179731\$ 70%	65 904
07-08	Couillard	Évaluation de la mise en œuvre de la Politique de reconnaissance Travaux conjoints du MSSS avec la C-TROCs et la TRPOCB sur la reddition de comptes et les modes de financement des OCASSS Indexation du financement de la mission des regroupements provinciaux en SSS	Dépôt du manifeste de Interjeunes auprès du MSSS Participation au comité des partenaires de la mise en œuvre de la Stratégie jeunesse An 2 de la Stratégie jeunesse Début d'une recherche, en collaboration avec l'ÉNAP, sur la pertinence sociale des mdj	384	26 145 245 \$	2.5	263177\$ 184224\$ 70%	68 086